



Rapport Financier Semestriel

Au 30 septembre 2016

1. CHIFFRES CLES

Principales données consolidées

En K€	30-sept.-16 (6 mois)	31-mars-16 (12 mois)	30-sept.-15 (6 mois)
Chiffres d'affaires	40 412	91 574	42 337
Résultat Opérationnel	- 2 128	- 5 393	- 1 406
Résultat Net	- 2 940	- 6 307	- 1 613
Résultat Net - Part du Groupe	- 2 940	- 6 307	- 1 613
Marge Brute d'Autofinancement	- 826	52	923
Flux nets de Trésorerie générés par l'activité	88	- 3 646	- 2 630
Flux nets de Trésorerie liés aux opérations d'investissements	- 2 077	- 4 728	- 2 580
Capitaux Propres - Part du Groupe	48 705	51 298	55 893
Dette Bancaire brute courante	8 025	8 256	6 043
Dette Bancaire brute non courante	8 470	7 477	9 903
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	3 791	2 238	6 160
Dette nette	12 704	13 496	9 786
Ratio d'endettement	26,1%	26,3%	17,5%

Informations par secteur d'activité

En K€	30-sept.-16 (6 mois)	31-mars-16 (12 mois)	30-sept.-15 (6 mois)
Chiffre d'affaires			
Commerce	24 234	57 471	25 638
Industrie	16 178	34 103	16 609
Chiffre d'affaires			
France	30 096	72 980	32 286
Export	10 316	18 594	10 051
Effectif	972	1 080	1 102

Les informations détaillées relatives aux comptes consolidés (bilan, compte de résultat et information sectorielle) sont présentées dans l'annexe aux comptes consolidés annuels au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, ainsi que dans l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires au 30 septembre 2015.

2. ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTROLE

(Au 30 septembre 2016)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe SPRUCH

Président du Conseil d'Administration

Christian HAAS

Vice-président du Conseil d'Administration

Dominique LOISEAU

Membre du Conseil d'Administration

Jean-Claude LAMBERT

Membre du Conseil d'Administration

Elina BERREBI

Membre du Conseil d'Administration

DIVERSITA, représentée par Michael CAHN

Membre du Conseil d'Administration

COMITE D'AUDIT

Christian HAAS

Président du Comité d'Audit

Jean-Claude LAMBERT

Membre du Comité d'Audit

DIVERSITA, représentée par Michael CAHN

Membre du Comité d'Audit

COMITE DES REMUNERATIONS

Elina BERREBI

Membre du Comité des Rémunérations

DIVERSITA, représentée par Michael CAHN

Membre du Comité des Rémunérations

Monsieur Thierry Villotte, qui occupait le poste de Président du Directoire de 2008 à 2015, puis le poste de Directeur Général depuis septembre 2015 a été révoqué par le Conseil d'Administration à la date du 31 mai 2016.

Monsieur Thomas MULLIEZ, a été nommé Directeur Général à compter du 10 octobre 2016.

DIRECTION GENERALE

Stéphane ZANCHET

Directeur Général Délégué

COMITE DE DIRECTION

Stéphane ZANCHET

Directeur Général Délégué

Stéphane de BERGEN

Marketing

Laurence BETTIO

Administration & Finances

Sébastien DESCAMPS

Sous-traitance industrielle

Bénédicte GUILLO

Achats & Sourcing

Eric Le PORT

Ressources Humaines

Céline MALGRAS

Digitalisation des activités

Antoine de REMUR

Retail & CHR

Philippe RENELLEAU

Industrie VIRE

Martial VILLIERE

Supply chain et service clients

Anne ROUQUETTE

Juridique

Emmanuel LECOMTE

Technique

Dans un environnement instable au 2^{ème} trimestre, le chiffre d'affaires du groupe pour le 1^{er} semestre 2016-2017 est en recul en France mais croît à l'international.

L'objectif du Retour à l'équilibre du résultat opérationnel, hors éléments exceptionnels, pour l'exercice en cours, ne sera pas atteint

Le 2 février 2017,

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes semestriels le 20 décembre 2016. Ces comptes ont été revus par les Commissaires aux Comptes. Leurs rapports ainsi que le Rapport Financier Semestriel seront mis à disposition. Les états financiers au 30 septembre 2016 sont présentés en annexe.

I. Chiffre d'affaires

En M€	T1	T2	S1	S1	Variation N/N-1
	2016-2017	2016-2017	2016-2017	2015-2016	
	30-juin-16	30-sept.-16	30-sept.-16	30-sept.-15	
Arts de la table	11,5	12,7	24,2	25,7	-5,8%
Industrie	10,4	5,8	16,2	16,6	-2,4%
Total	21,9	18,5	40,4	42,3	-4,5%

En M€	S1	S1	Variation N/N-1
	2016-2017	2015-2016	
	30-sept.-16	30-sept.-15	
Chiffre d'affaires	40,4	42,3	-4,5%
France	30,1	32,3	-6,8%
Export	10,3	10,0	3,0%

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2016-2017, qui s'est clôturé le 30 septembre 2016, s'établit à 40,4 millions d'euros, en recul de 4,5% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Après un bon premier trimestre, en croissance de 3% vs. 2015-2016, l'activité s'est ralentie au 2^{ème} trimestre, principalement en France.

L'activité réalisée avec les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration en France a fortement baissé au deuxième trimestre. Elle reste néanmoins en croissance de 2,7% en cumul à fin septembre.

L'activité « Retail » reste très difficile en France dans les boutiques Degrenne et les concessions qui souffrent d'un trafic en baisse. Le chiffre d'affaires à fin septembre en points de vente est en recul de 15%. En revanche, l'activité e-commerce, et notamment le site internet de la marque, demeure en forte croissance de près de 20%.

L'activité « Retail » à l'export est également en forte progression (+42%), portée par la signature de contrats de distribution exclusive avec des nouveaux partenaires à l'étranger.

L'activité GMS (ventes aux grandes et moyennes surfaces) reste en décroissance (-14%), comme au premier trimestre de l'exercice.

L'activité de sous-traitance industrielle est aussi en décroissance de 2,4% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, en raison de la baisse d'activité avec Air France qui était en implantation en 2015-2016 et a désormais atteint son niveau récurrent de chiffre d'affaires. La croissance du chiffre d'affaires réalisée avec de nouveaux comptes ou avec les clients existants ne compense pas totalement cette baisse.

Au global, l'activité à l'International, incluant la part de ventes en sous-traitance industrielle hors de France, est en croissance de 3% à fin septembre 2016 par rapport à fin septembre 2015. Elle représente 25,5% de l'activité du semestre vs. 23,7% au 30 septembre 2015.

A noter que le chiffre d'affaires du premier semestre bénéficie d'un effet de périmètre favorable lié à l'intégration des activités de coutellerie de la société Thérias & L'Econome rachetée par le Groupe Degrenne en septembre 2015.

II. Principaux éléments du compte de résultat

<i>En M€</i>	30-sept.-16	30-sept.-15
	(6 mois)	(6 mois)
Chiffres d'affaires	40,4	42,3
Résultat opérationnel courant	- 1,6	- 1,4
Charges non récurrentes	- 0,5	-
Résultat opérationnel	- 2,1	- 1,4
Coût de la dette	- 0,4	- 0,3
Autres résultats financiers	-	0,3
Impôts	- 0,4	- 0,2
Résultat net	- 2,9	- 1,6

Le résultat opérationnel courant montre une perte de 1,6 million d'euros contre une perte de 1,4 million d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, malgré un chiffre d'affaires en recul de 1,9 million d'euros. Malgré le recul du chiffre d'affaires sur le semestre, le groupe a contenu la perte opérationnelle en réduisant ses charges en conséquence, notamment en adaptant en conséquence le niveau de la production.

Comme attendu, le résultat net du groupe montre une perte de 2,9 millions d'euros, contre une perte de 1,6 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, car il inclut des éléments exceptionnels pour 0,5 million d'euros dont notamment les coûts liés au changement de direction, des charges exceptionnelles liées aux recrutements et à des litiges.

III. Autres éléments financiers

<i>En M€</i>		30-sept.-16	31-mars-16
Marge brute d'autofinancement	-	0,8	0,1
Variation du BFR		1,0	- 3,2
Impôts	-	0,1	- 0,5
Flux générés par l'activité		0,1	- 3,6
Investissements nets	-	2,1	- 4,7
Cash flow libre	-	2,0	- 8,4

Malgré un effet de saisonnalité traditionnellement négatif au 1^{er} semestre, le cash flow libre est en nette amélioration, à -2 millions d'euros contre -8,4 millions d'euros au 31 mars 2016.

Cette amélioration s'explique notamment du fait d'une amélioration du BFR, notamment du fait d'une réduction du crédit clients.

Ratio d'endettement

<i>En M€</i>	30-sept.-16	31-mars-16
Capitaux propres - Part du groupe	48,7	51,3
Dette bancaire brute courante	8,0	8,3
Dette bancaire brute non courante	8,5	7,5
Trésorerie	3,8	2,2
Dette nette	12,7	13,5
Ratio d'endettement	26,1%	26,3%

Le ratio d'endettement est stable par rapport au 31 mars 2016. Ce semestre, la franchise de remboursement de la dette bancaire accordée en automne 2014, s'est terminée. Les premières échéances de remboursement ce semestre se sont élevées à 1,2 million d'euros. Les prochaines échéances seront en janvier et juillet de chaque année jusqu'en 2019.

En contrepartie, le groupe a acquis pour sa filiale hongroise un four financé par emprunt d'un montant de 420 M HUF (environ 1.4 M€). Ce four devrait permettre d'améliorer significativement la productivité de l'usine hongroise.

IV. Faits postérieurs à la clôture semestrielle

- Le Conseil d'Administration de Guy Degrenne SA, réuni le 21 septembre 2016, a nommé Thomas Mulliez au poste de Directeur Général du Groupe Guy Degrenne. Cette nomination a pris effet le 10 octobre 2016. Cette nomination s'inscrit dans le processus de mise en place du plan industriel et commercial initié depuis l'entrée au capital de Diversita. Ce plan vise notamment à accélérer la croissance et améliorer la rentabilité du Groupe Degrenne.
- Le 19 octobre 2016, la société Diversita a versé une avance en compte courant de 2,5 millions d'euros.

- Dans le cadre de sa volonté de recentrage sur ses activités stratégiques et rentables, et également devant le besoin de simplification de ses canaux de distribution, la nouvelle direction du groupe a décidé d'arrêter la distribution de ses produits en grandes et moyennes surfaces à partir de la fin de l'année 2017. Cette décision a été approuvée par le conseil d'administration le 8 décembre 2016. L'impact attendu de cette décision, positif sur le résultat opérationnel, devrait se voir sur le prochain exercice. Cette activité représentait sur l'exercice 2015-2016 un chiffre d'affaires de 4,3 M€.

V. Perspectives

Compte tenu de la réorientation stratégique en cours du groupe, et du contexte incertain des perspectives d'évolution du chiffre d'affaires au 2nd semestre, le groupe considère que l'objectif de retour à l'équilibre du résultat opérationnel hors éléments exceptionnels pour l'exercice en cours, tel qu'annoncé le 21 septembre 2016 ne sera pas atteint. Néanmoins, le groupe confirme que le fonds de roulement net consolidé du groupe est suffisant pour faire face aux obligations du groupe au cours des douze prochains mois.

A la demande du Conseil d'Administration, la nouvelle Direction du groupe prépare un plan stratégique révisé qui sera présenté au Conseil d'Administration au cours du premier trimestre de l'exercice 2017-2018 qui démarre le 1^{er} avril 2017.

4. CONTEXTE D'ARRETE DES COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2016

- Le Conseil d'administration s'est réuni le 31 mai 2016 et a décidé, à la majorité de ses membres présents ou représentés, de mettre fin aux fonctions de Monsieur Thierry Villotte, Directeur général de Guy Degrenne. Le Conseil d'administration a tenu à remercier Monsieur Thierry Villotte pour le travail considérable accompli depuis octobre 2008 durant ses mandats de Président du Directoire puis de Directeur général. Le Conseil tient à réaffirmer son engagement de poursuivre la stratégie en cours en renforçant l'activité retail et en accélérant le développement à l'international du Groupe, plus particulièrement auprès des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration. Monsieur Stéphane Zanchet, Directeur général délégué, a assuré, à titre intérimaire, la direction générale de l'entreprise jusqu'au 10 octobre 2016, date de la nomination d'un nouveau Directeur général.
- Le Conseil d'Administration de Guy Degrenne SA, réuni le 21 septembre 2016 sous la présidence de Philippe Spruch, a nommé Thomas Mulliez au poste de Directeur Général du Groupe Guy Degrenne à compter du 10 octobre 2016.
- Le 3 juillet 2016, la société Diversita a versé une avance en compte courant de 3 millions d'euros.
- Conformément à la norme IAS 36 (« Dépréciation d'Actifs »), des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés (y compris les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement) dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture et au moins une fois par an pour les Goodwills et la marque. Compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité du groupe, les indices de perte de valeur ne peuvent être analysés qu'au regard de l'activité de l'ensemble de l'exercice.

En outre, Le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration ont apprécié l'environnement de marché (économique et financier) incertain auquel le Groupe Degrenne est confronté, sans que cet environnement ne permette, à la date d'arrêté des comptes intermédiaires, de remettre en cause les projections et les évaluations réalisées au titre de l'arrêté au 31 mars 2016. De ce fait aucun test de valeur n'est réalisé au titre du présent arrêté de situation intermédiaire

5. RISQUES

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux exposés dans la rubrique 4.5 du Rapport financier annuel au 31 mars 2016 (pages 107 à 115) et ne présentent pas d'évolution significative sur le 1er semestre de l'exercice clos le 31 mars 2017. Les montants relatifs aux principaux risques au 30 septembre 2016 sont exposés dans la note 3.12 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels du présent rapport

6. PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2016-2017, les relations entre la société Guy Degrenne S.A. et les parties liées, sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 31 mars 2016. En particulier, aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de ce semestre.

7. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2016

1.	Etats financiers.....	12
1.1.	Bilan.....	12
1.1.1.	Actif.....	12
1.1.2.	Total passifs et capitaux propres.....	12
1.1.3.	Compte de résultat.....	13
1.1.4.	Etat du résultat net global.....	14
1.1.5.	Tableau de flux de trésorerie.....	15
1.1.6.	Tableau de variation des capitaux propres.....	16
2.	Principes et méthodes de consolidation.....	17
2.1.	Contexte d'arrêté des comptes.....	17
2.2.	Nouvelles normes publiées non encore entrées en vigueur ou non appliquées par anticipation :.....	17
2.3.	Recours à des estimations.....	19
2.4.	Méthodes de consolidation.....	19
2.5.	Date d'arrêté des comptes.....	19
2.6.	Méthode de conversion.....	19
	La devise utilisée pour la présentation des comptes consolidés est l'euro.....	19
2.7.	Traduction des opérations en devises.....	20
2.8.	Taux de devises retenus pour la situation au 30 septembre 2016.....	20
3.	Notes aux annexes des comptes consolidés.....	21
3.1.	Périmètre de consolidation.....	21
3.2.	Actif Immobilisé.....	22
1	Actifs incorporels et goodwill.....	22
2	Actifs corporels.....	22
3	Investissements financiers.....	23
3.3.	Analyse des capitaux propres.....	23
1	Composition du capital social.....	23
2	Gestion des capitaux propres.....	23

3	Evolution du capital social	23
4	Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par action de base et dilué	24
5	Actions propres	24
3.4.	Provisions courantes et non courantes	24
1	Provision pour engagement au personnel:	25
3.5.	Actifs et Passifs financiers	26
1	Ventilation par nature et catégorie	26
	Détail des Instruments financiers	27
	Détail du poste Passifs financiers courants et non courants :	27
2	Ventilation par échéance	28
3	Ventilation par devise	28
4	Ventilation des passifs financiers courants et non courants par zone géographique:	29
3.6.	Autres variations des autres actifs et autres passifs	30
1	Stocks	30
2	Créances et dettes courantes ou non courantes nettes	30
3.7.	Analyse des Produits et charges financiers	31
1	Détail des produits et charges financiers	31
2	Détail du coût de l'endettement brut	31
3.8.	Autres produits et charges non récurrents	31
3.9.	Impôt sur les résultats	32
1	Crédits d'impôts	32
2	Impôts exigibles	32
3.10.	Engagements hors bilan	33
1	Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2016 33	
2	Engagements hors bilan liés au financement à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2016	33
3	Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2016 34	
4	Engagements hors bilan liés au financement souscrits / consentis entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes au 30 septembre 2016	34
3.11.	Ventilation de l'effectif	35

3.12.	Risques financiers	35
1	Risques de liquidité.....	35
2	Risques de change.....	35
3	Risques de taux	36
4	Risques liés aux contrats d'affacturage.....	37
5	Risques sur matières premières	37
3.13.	Risques juridiques	37
	Risques liés aux engagements contractuels.....	37
	Risques de contrefaçon	38
	Risques liés à l'évolution des législations ou réglementations	38
	Gestion et moyens alloués à la gestion des risques juridiques.....	38
	Risques liés à des contentieux et à la fraude	38
	Les principaux contentieux en cours sont les suivants au 31 mars 2016 :.....	38
	Risques liés aux systèmes d'information	40
	Politique d'assurance	40
	Assurance de dommages aux biens et pertes d'exploitation	40
	Au titre du contrat Multirisques Professionnelle Boutiques.....	41
	Assurance transport	41
	Assurance responsabilité civile	41
3.14.	Parties liées.....	42
3.15.	Information par activité et secteur géographique :.....	42
1	Analyse par activité.....	42
2	Analyse géographique	44

1. Etats financiers

1.1. Bilan

1.1.1. Actif

en k€	Cf. §	30 septembre 2016	31 mars 2016
ACTIF NON COURANT			
		48 635	48 280
Goodwill	3.2.1	3 313	3 299
Immobilisations incorporelles	3.2.1	32 937	33 184
Immobilisations corporelles	3.2.2	9 782	8 856
Actifs financiers	3.2.3	717	599
Titres mis en équivalence	3.2.4	0	0
Autres actifs non courants	3.6.2	1 677	2 140
Impôts différés - Actif	3.9.3	209	202
ACTIF COURANT			
		41 858	41 973
Stocks	3.6.1	24 893	23 496
Créances commerciales	3.6.2	9 145	11 145
Autres actifs courants	3.6.2	3 934	5 087
Actifs d'impôts exigibles courants	3.6.2	0	0
Trésorerie et équivalents	3.5	3 791	2 238
Instruments financiers Actif	3.5.1. & s.	96	7
TOTAL ACTIF			
		90 494	90 253

1.1.2. Total passifs et capitaux propres

en k€	Cf §	30 septembre 2016	31 mars 2016
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)			
		48 705	51 298
Capital social	3.3	7 527	7 527
Primes de fusion	3.3	72 189	72 189
Réserves groupe	3.3	-21 764	-22 111
Résultat au 31 mars 2016 part du groupe (Affectation en attente de l'assemblée générale du 20-12-2016)		-6 307	
Résultat part du groupe	3.3	-2 940	-6 307
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE			
		1	1
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
CAPITAUX PROPRES			
		48 705	51 299
PASSIFS NON COURANTS			
		12 082	10 860
Passifs d'impôts différés	3.9.3	16	22
Provisions non courantes	3.4	3 596	3 360
Passifs financiers non courants	3.5.1	8 470	7 477
Autres passifs non courant	3.5.1 & s.	-	1
PASSIFS COURANTS			
		29 707	28 094
Passifs financiers courants	3.5.1 & s.	11 025	8 256
Instruments financiers passifs	3.5.1 & s.		
Provisions courantes	3.4	474	884
Dettes Commerciales	3.5.1 & s.	10 988	9 487
Passifs d'impôt exigible courant			0
Autres passifs courants	3.5.1 & s.	7 220	9 467
TOTAL PASSIFS			
		41 789	38 954
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
		90 494	90 253

1.1.3. Compte de résultat

en k€	Cf. §	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Chiffre d'affaires		40 412	42 337
Autres produits de l'activité		858	233
Autres produits opérationnels	3.8		531
Produits opérationnels		41 270	43 101
Achats de l'exercice		-17 623	-19 607
Variation des stocks et production stockée		1 125	2 671
Charges de personnel		-14 688	-14 454
Autres charges d'exploitation		-9 542	-10 064
Impôts et taxes		-563	-592
Dotations aux amortissements	3.2	-1 229	-1 825
Dotations et Reprises sur provisions		-270	44
Autres charges opérationnelles		-92	-680
Charges opérationnelles		-42 882	-44 506
Résultat opérationnel courant		-1 612	
<i>Autres Produits et Charges non récurrents</i>	3.8	-516	
Résultat opérationnel		-2 128	-1 405
Produits financiers	3.7	0	26
Coûts de l'endettement financier brut	3.7	-369	-312
Coût net de l'endettement financier		-369	-286
Autres produits et charges financiers	3.7	-19	289
Résultat opérationnel et financier		-2 516	-1 402
Quote part résultats des sociétés mises en équivalence		0	0
Impôts sur les résultats	3.9	-424	-211
Résultat net avant résultat activités cédées		-2 940	-1 613
Résultat activités cédées		0	0
Résultat net		-2 940	-1 613
<hr/>			
Participations ne donnant pas le contrôle		0,01	0,01
Résultat part du groupe		-2 940	-1 613
<hr/>			
Nombre moyen pondéré d'actions	3.3.4	75 270 790	65 923 622
Nombre d'actions potentielles		75 270 790	75 827 306
<hr/>			
Résultat groupe / action		-0,0391	-0,0245
Résultat groupe dilué / action		-0,0391	-0,0245
<hr/>			
Résultat activités poursuivies / action		-0,0391	-0,0245
Résultat activités poursuivies dilué / action		-0,0391	-0,0245

1.1.4. Etat du résultat net global

en k€	Cf. §	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Résultat net	-	2 940	- 1 613
Ecart de conversion	-	228	- 459
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		443	- 952
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestation définies	3.4.1	132	4
Impôt		-	-
Total des autres éléments du résultat global		347	- 1 407
Résultat global de la période	-	2 593	- 3 020
Dont Part du Groupe	-	2 593	- 3 020
Dont Part des intérêts minoritaires		-	-

Les Notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

1.1.5. Tableau de flux de trésorerie

En K€	30-sept.-16	31-mars-16
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	-2 940	-6 307
Dotations nettes aux Amortissements, dépréciation et provisions	1 331	5 211
Résultat sur cession d'éléments d'actifs	6	137
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (Avant neutralisation coût de l'endettement financier et charges/produits d'impôts)	-1 603	-959
Cout de l'endettement financier, net	353	520
Charge/produit d'impôts	424	491
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (Après neutralisation coût de l'endettement financier et charges/produits d'impôts)	-826	52
Impôts versés	-110	-477
Variation du Besoin en fond de roulement	1 024	-3 221
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	88	-3 646
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-2 117	-3 570
Cessions d'immobilisations	40	408
Incidence des variations de périmètre	-	-1 566
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. D'INVESTISSEMENT	-2 077	-4 728
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital	-	10 156
Variation des dettes financières	5 311	-1 118
Intérêts nets versés	-353	-520
Variation instruments financiers	91	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. DE FINANCEMENT	5 049	8 518
VARIATION DE TRESORERIE	3 060	144

1.1.6. Tableau de variation des capitaux propres

en k€	Autres éléments									
	Capital	Primes	Autres fonds propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	du résultat global	Résultat global	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31 mars 2015	5 322	64 239		-17 042	-4 178	539	-3 640	48 880	1	48 880
Affectation du résultat 2015				-4 178	4 178		4 178			
Réduction du capital social										
Résultat consolidé de l'exercice					-6 307		-6 307	-6 307		-6 307
Variation des écarts de conversion						-465	-465	-465		-465
Augmentation de capital	2 205	7 950						10 155		10 155
Autres				-89				-89		-89
Variation de périmètre										
Instruments financiers						-881	-881	-881		-881
Écarts actuariels						4	4	4		4
Situation au 31 mars 2016	7 527	72 189		-21 309	-6 307	-803	-7 110	51 297	1	51 298
Affectation du résultat 2016				-6 307	6 307					
Réduction du capital social										
Résultat consolidé de l'exercice					-2 940		-2 940	-2 940		-2 940
Variation des écarts de conversion						-228	-228	-228		-228
Augmentation de capital										
Actions propres										
Variation de périmètre										
Instruments financiers						443	443	443		443
Écarts actuariels						132	132	132		132
Situation au 30 septembre 2016	7 527	72 189		-27 616	-2 940	-456	-9 703	48 704	1	48 705

2. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés résumés du groupe Degrenne pour le semestre clos au 30 septembre 2016 ont été établis conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire et sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) telles qu'adoptées dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2016.

En application de la norme IAS 34, les Notes explicatives incluses dans les présents états financiers dits résumés ont pour objectifs :

- de mettre à jour les informations comptables et financières contenues dans les derniers comptes consolidés publiés au 31 mars 2016 ;
- d'apporter des informations comptables et financières nouvelles sur des éléments significatifs intervenus dans la période.

Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 mars 2016, dont elles sont indissociables.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2016 sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Les comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 20 Décembre 2016 et soumis à un examen préalable du Comité d'Audit du 20 Décembre 2016.

2.1. Contexte d'arrêté des comptes

- Conformément à la norme IAS 36 (« Dépréciation d'Actifs »), des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés (y compris les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement) dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture et au moins une fois par an pour les Goodwills et la marque. Compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité du groupe, les indices de perte de valeur ne peuvent être analysés qu'au regard de l'activité de l'ensemble de l'exercice.

En outre, Le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration ont apprécié l'environnement de marché (économique et financier) incertain auquel Degrenne est confronté, sans que cet environnement ne permette, à la date d'arrêté des comptes intermédiaires, de remettre en cause les projections et les évaluations réalisées au titre de l'arrêté au 31 mars 2016. De ce fait aucun test de valeur n'est réalisé au titre du présent arrêté de situation intermédiaire

2.2. Nouvelles normes publiées non encore entrées en vigueur ou non appliquées par anticipation :

La société n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes ou interprétations publiées suivantes, soit parce qu'elles ne sont pas encore entrées en vigueur, soit parce qu'elles ne s'appliquent pas aux comptes clos le 31 mars 2017, ou encore parce que le groupe n'est pas concerné par lesdites normes :

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne suivants :

f Amendements à IAS 19 « Régime à prestations définies : contributions des membres du personnel » ;

f Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe » ;

f Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarifications sur les méthodes d'amortissement acceptables » ;

f Amendements à IAS 1 « Initiative concernant les informations à fournir » ;

Ces publications n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés résumés semestriels du Groupe.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) non encore adoptés par l'Union européenne

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne :

f IFRS 9 « Instruments financiers », ainsi que des amendements à IFRS 9 ;

f IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients » ainsi que les clarifications à la norme IFRS 15 ;

f IFRS 16 « Contrats de location » ;

f Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » (date de première application ajournée par l'IASB à une date restant à préciser) ;

f amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat : comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;

f Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;

f Amendements à IFRS 2 « Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ». Le 24 juillet 2014, l'IASB a finalisé son projet de remplacement de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, en publiant la version complète de la norme IFRS 9. Cette dernière introduit des changements importants par rapport à l'actuelle norme IAS 39 :

f Les dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers reposeront désormais sur l'analyse conjointe du modèle de gestion de chaque portefeuille d'actifs et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers ;

f Le modèle de dépréciation a, quant à lui, abandonné l'approche actuelle basée sur des pertes avérées au profit d'une approche orientée sur les pertes attendues ;

f le volet couverture enfin comporte de nombreuses avancées significatives en faveur d'un rapprochement comptabilité/ politique de gestion des risques de l'entreprise.

L'IASB prévoit une entrée en vigueur le 1er janvier 2018, avec la possibilité de l'appliquer par anticipation.

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients ». IFRS 15 remplacera les normes IAS 11, IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées sur la reconnaissance des produits des activités ordinaires et introduit un nouveau modèle de comptabilisation de ces produits pour les contrats clients.

Initialement prévue à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2017, la date de première application a été ajournée aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 à la suite d'une décision de l'IASB publiée le 11 septembre 2015. Des clarifications de la norme ont été publiées par l'IASB le 12 avril 2016 à la suite de la publication de l'exposé-sondage « Clarification d'IFRS 15 » publié en juillet 2015.

Le 16 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentative de l'obligation de payer ce droit. Cette norme sera applicable au 1er janvier 2019. Une analyse des incidences qualitatives et quantitatives de ces trois nouvelles normes sur les états financiers consolidés du Groupe est en cours. Les autres publications ne devraient pas avoir d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Par ailleurs, la société ne dispose pas à la date d'arrêté des comptes d'informations connues ou pouvant être raisonnablement estimées concernant l'évolution de l'impact possible de l'application de ces nouvelles normes ou de ces nouvelles interprétations sur les états financiers du groupe au cours de la période de sa première application.

2.3. *Recours à des estimations*

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes futures affectées.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels et Goodwill, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité. Les principales hypothèses retenues par le Groupe sont détaillées dans chacun des paragraphes dédiés de l'annexe aux états financiers et notamment dans les notes suivantes :

- 3.2 Actif immobilisé ;
- 3.4 Provisions courantes et non courantes
- 3.5 Actifs et Passifs financiers ;
- 3.12 Risques financiers.

S'agissant en particulier des contentieux judiciaires initiés par ou contre Degrenne, chaque dossier fait l'objet d'une revue individuelle, et les provisions sont le reflet de la meilleure appréciation du dossier qui peut conduire à enregistrer ou non une provision.

2.4. *Méthodes de consolidation*

Les comptes des filiales dont le groupe détient, à la date de l'arrêté des comptes ou de manière potentielle, directement ou indirectement, en droit ou en fait, le contrôle, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

La liste des sociétés consolidées est décrite au paragraphe 3.1 « Périmètre de consolidation ».

2.5. *Date d'arrêté des comptes*

La date de clôture des comptes consolidés annuels est fixée au 31 mars et la durée de l'exercice est de 12 mois. Il en est ainsi pour l'ensemble des sociétés consolidées, à l'exception de la filiale TDFNA pour laquelle une situation est établie au 31 mars. Les comptes consolidés intermédiaires sont arrêtés au 30 septembre pour l'intégralité des filiales.

2.6. *Méthode de conversion*

La devise utilisée pour la présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les comptes de bilan des filiales sont arrêtés selon les règles comptables locales. Ils font l'objet si besoin est, de retraitements permettant de se mettre en conformité avec les principes comptables du groupe et convertis en euros au cours de clôture. Le cours de change officiel entre l'euro et ces devises, est celui arrêté au 30 septembre 2016 par la Banque de France.

Les comptes de résultat de ces entités sont arrêtés en utilisant le cours moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés par application de cette méthode sont inscrits :

- pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans les autres éléments du résultat global, sur la ligne : « écarts de conversion »,
- et pour la part revenant aux tiers, au poste « participation ne donnant pas le contrôle ».

Il convient de noter qu'aucune filiale n'est située dans un pays à forte inflation.

2.7. Traduction des opérations en devises

En application de la norme IAS21 « Effets des variations des cours de monnaies étrangères », les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties au cours des devises à la date des opérations. Les créances et dettes exprimées en devises sont converties au cours de clôture à chaque arrêté, et les écarts de change sont inscrits à la rubrique « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-groupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat.

2.8. Taux de devises retenus pour la situation au 30 septembre 2016

Cours moyen

Au 30 septembre 2016

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,12	312,21	39,35
1 DEV =	0,892857143	0,003202972	0,025412961

Au 30 septembre 2015

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,11	308,93	37,51
1 DEV =	0,900900901	0,003236979	0,026659557

Cours de clôture :

Cours de clôture

Au 30 septembre 2016

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,1161	309,79	38,70
1 DEV =	0,895977063	0,003227993	0,025843132

Au 30 septembre 2015

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,12	313,45	40,46
1 DEV =	0,892857143	0,003190301	0,024715769

3. Notes aux annexes des comptes consolidés

3.1. Périmètre de consolidation

Dénominations sociales	% Intérêts au 30 septembre 2016	% Intérêts au 30 septembre 2015	Mode d'intégration
GUY DEGRENNE S.A.	100%	100%	
<i>Filiales françaises</i>			
USINE J.SIMON N° Siren : 552820060 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale Sans activité
DISTRIBUTION GUY DEGRENNE N° Siren : 331689786 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
PORCELAINES GUY DEGRENNE N° Siren : 329286892 Rue Beausoleil - 87260 Pierre Buffière - France	100%	100%	Intégration globale
GUY DEGRENNE INDUSTRIE N° Siren : 430020453 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
THERIAS ET L'ECONOME N° Siren 746780055 Le Besset 63300 THIERS	100%	100%	Intégration globale
BOUTIQUES GD N° Siren : 412477994 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
<i>Filiales étrangères</i>			
SIAM TABLEWARE (THAÏLANDE) N° Siren : 277006586 664 Moo 4, Bangpoo Industrial estate, Sukhumvit Road, T Praekasa Meung Samutrakarn - 10280 - Thailand	99,9%	99,9%	Intégration globale
ALFÖLD PORCELAN (HONGRIE) N° Siren : 06-10-000024 Erzsbeti út 7. - 6800 Hodmezővázahely - Hongrie	100%	100%	Intégration globale
GUY DEGRENNE BELGIUM N° Siren : 466773205 Bovenberg 124 - 1150 Wuwe Saint Pierre - Belgique	100%	100%	Intégration globale
TABLE DE FRANCE NORTH AMERICA (USA) N° Siren : 13-3953778 390 Geroge street, suite 407 - New Brunswick, NJ 08901 Clôture annuelle 31 décembre	100%	100%	Intégration globale Sans activité
FIDUCIE EQUITIS entité ad'hoc 6 place de la république dominicaine 75017 Paris	100%	100%	Intégration globale
DEGRENNE NORTH AMERICA (USA) N° Siren : 13-3953778 390 Geroge street, suite 407 - New Brunswick, NJ 08901	100%	100%	Intégration globale

3.2. Actif Immobilisé

1 Actifs incorporels et goodwill

En K€	30-sept.-16			31-mars-16
	Valeur Brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Goodwill	6 044	- 2 731	3 313	3 298
<i>Sous-total Goodwill</i>	6 044	- 2 731	3 313	3 298
Marques, Brevets licences et Logiciels informatiques	42 735	- 15 026	27 709	26 398
Fonds de commerce	6 102	- 1 445	4 657	6 043
Encours	571		571	578
Autres	163	- 163	-	166
<i>Sous-total Immobilisations incorporelles hors Goodwill</i>	49 571	- 16 634	32 937	33 185
Total général	55 615	- 19 365	36 250	36 483

Au 31 mars 2016, les immobilisations incorporelles se décomposaient comme suit :

En K€	Valeur Brute	Amortissement	Valeur nette
Goodwill	6 029	- 2 731	3 298
<i>Sous-total Goodwill</i>	6 029	- 2 731	3 298
Marques	30 654	- 5 685	24 969
Fonds de commerce	7 352	- 1 309	6 043
Brevets, licences	5 023	- 4 320	703
Logiciels informatiques	5 510	- 4 784	726
Encours	578		578
Autres	282	- 116	166
<i>Sous-total Immobilisations incorporelles hors Goodwill</i>	49 399	- 16 214	33 185
Total général	55 428	- 18 945	36 483

2 Actifs corporels

En K€	30-sept.-16			31-mars-16
	Valeur Brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	1 102	- 65	1 037	1 031
Constructions	11 164	- 9 178	1 986	1 866
Installations, Matériels industriels	49 127	- 45 370	3 757	4 081
Autres immobilisations corporelles	8 540	- 7 353	1 187	1 061
Immobilisations corporelles en cours	1 814	-	1 814	816
Total général	71 748	- 61 966	9 782	8 856

3 Investissements financiers

en k€	30-sept.-16	31-mars-16
Titres de participation	-	-
Autres titres immobilisés	2	2
Prêts	26	32
Autres immobilisations financiers	688	565
Total des Actifs Immobilisés Financiers	717	599

Le poste « Autres immobilisations financières » est constitué pour l'essentiel des dépôts de garanties sur loyers.

3.3. Analyse des capitaux propres

1 Composition du capital social

A la date de clôture des comptes intermédiaires au 30 septembre 2016, le capital social est fixé à 7.527.079 €, divisé en 75.270.790 actions d'une valeur de 0,1 € chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

2 Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, et dans un contexte de marché incertain (cf. paragraphe 2.1), la société a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation et de maintenir une structure de capital destinée à en optimiser le coût.

3 Evolution du capital social

	en €	en nombre d'actions	Valeur nominale
Situation au 31 Mars 2015	5 322 160	53 221 598	0,1
Augmentation de capital 13 ^{eme} résolution de l'AG du 30/09/2014	64450	644502	0,1
Augmentation de capital 12 ^{eme} résolution de l'AG du 04/09/2013	2140469	21404690	0,1
Situation au 31 Mars 2016	7 527 079	75 270 790	0,1
			0,10
			0,10
Situation au 30 septembre 2016	7 527 079	75 270 790	0,1

4	<u>Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par action de base et dilué</u>	
	30-sept.-16	31-mars-16
Nombre d'actions	75 270 790	75 270 790
Nombre actions dilutives / Stock options		
Nombre actions dilutives / BSA		
Nombre d'actions dilutives / ORA		
TOTAL	75 270 790	75 270 790

Il n'existe pas au 30 septembre 2016 d'instruments dilutifs.

5 Actions propres

Au 30 septembre 2016, la société détient 35.437 actions qui représentent environ 0.04% des 75.270.790 actions composant le capital social de la société.

Opérations effectuées en application des articles L 225-208 et L 225-209 du Code de Commerce :

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	15.601 actions
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	16.121 actions
Valeur nominale des actions inscrites au nom de l'exercice	0.1 euros

Motifs des acquisitions effectuées au cours de l'exercice :

Au cours de l'année, les acquisitions d'actions propres avaient pour objectif la régulation du cours de l'action Guy Degrenne, dans le cadre du contrat AFEI en cours avec la société ODDOMIDCAP.

Cessions effectuées au cours de l'exercice : 16.121 actions ont été cédées sur le marché au prix unitaire moyen de 0.5548 euros.

3.4. *Provisions courantes et non courantes*

(en k€)	30-sept.-16
Provisions pour litiges sociaux et restructurations	112
Provision pour litiges commerciaux	167
Autres provisions	195
Provisions pour risques fiscaux	-
Total provisions courantes	474
Provisions engagement au personnel	3 285
Autres provisions non courantes	311
Total provisions non courantes	3 596

1 Provision pour engagement au personnel:

Les provisions non courantes pour engagement vis-à-vis du personnel sont constituées comme suit au 30 septembre 2016 :

en k€	30-sept.-16	31-mars-16
Provision pour médaille de travail	159	156
Provision pour indemnités de départ en retraite	3 126	3 204
	3 285	3 360

L'engagement total du groupe au titre des médailles de travail s'élève au 30 septembre 2016 à :

en k€	30-sept.-16	31-mars-16
Guy Degrenne Industrie	75	75
Guy Degrenne SA	9	9
Porcelaines Guy Degrenne	14	12
Boutiques GD	8	7
Distribution Guy Degrenne	44	44
Thérias & L'économiste	9	9
	159	156

L'engagement total du groupe au titre des provisions pour indemnités de départ en retraite s'élève au 30 septembre 2016 à :

en k€	Droits Acquis au 30/09/2016	Droits Acquis au 31/03/2016
Guy Degrenne SA	233	235
Distribution Guy Degrenne	747	751
Guy Degrenne Industrie	1 608	1 677
Porcelaines Guy Degrenne	110	124
Boutiques GD	59	54
Thérias & l'Économiste	108	108
Sous Total France	2 865	2 949
Alfold	147	144
Siam Tableware	114	111
Sous Total hors France	261	255
Engagement Total	3 126	3 204

Ces engagements sont calculés au titre des sociétés du groupe soumises à la législation relative aux engagements de retraite. Ils sont évalués individuellement pour l'ensemble des salariés en tenant compte de la convention collective applicable.

En application de la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global (cf. paragraphes 1.1.4 et 1.1.6).

3.5. Actifs et Passifs financiers

1 Ventilation par nature et catégorie

en k€	Valeur au bilan	Dettes au coût amorti	Intruments dérivés	Actifs en juste valeur par résultat	Actifs disponible à la vente	Total juste valeur
Actifs non courants						
Investissements financiers						
Autres actifs non courants	1 677	1 677				1 677
Actifs d'impôts exigibles non courants						
Actifs courants						
Créances commerciales	9 145	9 145				9 145
Autres actifs courants	3 934	3 934				3 934
Instruments financiers actifs	96		96			96
Trésorerie et équivalents	3 791			3 791		3 791
Actifs d'impôts exigibles courants						
<i>Actifs</i>	18 643	14 756	96	3 791		18 643
Passifs non courants						
Passifs financiers non courants	8 470	8 470				8 470
Autres passifs non courants						
Passifs courants						
Instruments financiers Passifs						
Passifs financiers courants	11 025	11 025				11 025
Dettes commerciales	10 988	10 988				10 988
Passif d'impôt exigible						
Autres passifs courants	7 220	7 220				7 220
<i>Passifs</i>	37 703	37 703				37 703

Détail du poste Trésorerie et équivalents

en k€	30/09/2016	31/03/2016
Autres valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	3 791	2 238
Total	3 791	2 238

Détail des Instruments financiers

Situation au 30 septembre 2016 :

	Montant couvert en devises en K devises	Montant converti en K€ au taux de clôture	Valorisation instrument financier en K€
EUR/USD	2 500	2 240	-2
EUR/HUF	1 700 000	5 488	35
EUR/THB	225 000	5 815	47
Taux Intérêts	2 000	2 000	-17
Matières premières	2 450	2 450	7

Détail du poste Passifs financiers courants et non courants :

en k€	30/09/2016	31/03/2016
Emprunts auprès des établissements de crédit	15 526	14 632
Emprunts issus des crédit baux	126	131
Emprunts et dettes financières divers	234	419
Avances conditionnées	609	552
Comptes courants d'actionnaires	3 000	
	19 495	15 734

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus (cf. IAS 23).

Les emprunts auprès des établissements de crédit se décomposent comme suit :

En K€	30-sept.-16	31-mars-16
Emprunts à Long terme	7 239	7 361
Emprunts à Court terme	8 287	7 271
Total des emprunts auprès des établissements de crédit	15 526	14 632

Les financements à court terme sont composés de facilités de caisse, de billets de trésorerie et d'affacturage

Le détail des financements à court terme et moyen terme du groupe, ainsi que les garanties données en contrepartie de ces financements sont respectivement présentés de manière détaillée au paragraphe 3.12.1 (« Risque de liquidité ») et au paragraphe 3.10 (« Engagements hors bilan »).

2 Ventilation par échéance

Ventilation par échéance à la date de clôture au 30 septembre 2016

(en k€)	Montant	X < 12 mois	X > 12 mois
Actifs financiers	1 677		1 677
Titres mis en équivalence			
Créances clients et comptes rattachés	9 145	9 145	
Autres actifs	3 934	2 090	1 844
Instruments financiers actif	96	96	
Trésorerie et équivalents	3 791	3 791	
Actif d'impôts exigibles			
Total actifs financiers	18 643	15 122	3 521
Passifs financiers	19 495	11 025	8 470
Instruments financiers			
Fournisseurs et comptes rattachés	10 988	10 988	
Passif d'impôts exigibles			
Autres passifs	7 220	7 220	
Total Passifs financiers	37 703	29 233	8 470

3 Ventilation par devise

en k devise	Valeur au bilan	€	HUF	THB	USD
Investissements financiers	1 677	1 535	15	123	4
<i>contre valeur devises</i>			<i>4 647</i>	<i>4 759</i>	<i>4</i>
Instruments financiers actif	96	96			
<i>contre valeur devises</i>					
Créances clients et comptes rattachés	9 145	8 391	325	89	340
<i>contre valeur devises</i>			<i>100 682</i>	<i>3 444</i>	<i>379</i>
Autres actifs	3 934	2 655	916	160	203
<i>contre valeur devises</i>			<i>283 768</i>	<i>6 191</i>	<i>227</i>
Trésorerie et équivalents	3 791	2 920	506	230	135
<i>contre valeur devises</i>			<i>156 754</i>	<i>8 900</i>	<i>151</i>
Actifs	18 643	15 597	1 762	602	682
Passifs financiers	19 495	15 745	3 123	591	36
<i>contre valeur devises</i>			<i>967 474</i>	<i>22 869</i>	<i>40</i>
Fournisseurs et comptes rattachés	10 988	9 416	956	401	215
<i>contre valeur devises</i>			<i>296 159</i>	<i>15 517</i>	<i>240</i>
Autres passifs	7 220	5 849	672	699	
<i>contre valeur devises</i>			<i>208 179</i>	<i>27 048</i>	
Passifs	37 703	31 010	4 751	1 691	251

Ventilation des passifs financiers courants et non courants par zone géographique:

en k€	30/09/2016	31/03/2016
Comptes courants d'actionnaires et crédit baux	3 126	131
- Zone euro	3 126	131
Avances conditionnées	609	552
- Zone euro	609	552
Emprunts auprès des établissements de crédit	15 526	14 632
- Zone euro	11 927	12 853
- Hongrie	3 118	1 702
- Thaïlande	481	77
Emprunts et dettes financières diverses	234	419
- Zone euro	234	419
Total	19 495	15 734

3.6. *Autres variations des autres actifs et autres passifs*

1 Stocks

✓ Valeurs en fin de période

<i>En K€</i>	<i>Valeurs brutes</i>		<i>Dépréciation</i>		<i>Valeurs nettes</i>	
	30-sept.-16	30-sept.-15	30-sept.-16	30-sept.-15	30-sept.-16	30-sept.-15
Matières premières	4 859	3 888	450	319	4 409	3 569
Encours	3 220	3 405	559	215	2 661	3 190
Produits finis et intermédiaires	14 256	13 027	1 340	728	12 916	12 299
Marchandises	5 371	5 006	464	120	4 907	4 886
Total	27 706	25 325	2 813	1 382	24 893	23 943

Du fait de l'effet des ventes de fin d'année sur la production, les stocks sont comparés au 1^{er} semestre de l'exercice précédent pour plus de pertinence.

2 Créances et dettes courantes ou non courantes nettes

en k€	30-sept.-16	31-mars-16	30-sept.-15
Actifs d'impôts exigibles non courants			
Impôts différés actifs	209	202	170
Actifs d'impôts exigibles courants			
Créances commerciales	9 145	11 145	10 649
Autres créances courantes	3 934	5 087	4 745
Autres dettes non courantes			
Impôts exigible passif			
Dettes commerciales	10 988	9 487	-9 756
Autres dettes courantes	7 220	9 467	-9 687
Total NET	- 4 920	- 2 520	-3 879

Les créances courantes sont constituées de créances clients liquides et exigibles.

Les autres créances et dettes courantes sont principalement constituées des encours de TVA collectée et déductible pour 2,3 et CCA 1,6 million d'euros, et des produits constatés d'avance pour 0,7 million d'euros.

3.7. *Analyse des Produits et charges financiers*

1 Détail des produits et charges financiers

en k€	30-sept.-16		
	Produits	Charges	Résultat financier
Différence de change	189	- 297	-108
Actualisation	155	- 33	122
Ecarts de conversion	17	- 50	-33
Total	361	- 380	-19

2 Détail du coût de l'endettement brut

en k€	30-sept.-16	30-sept.-15
Intérêts des emprunts & dettes	-369	-312
Divers		
Instruments financiers		
Total	-369	-312

3.8. *Autres produits et charges non récurrents*

en k€	30/09/2016
Charges de personnel et charges sociales	-397
Frais de recrutements	-127
charges complémentaires liés aux filiales	-36
litiges juridiques	-40
Autres divers	-22
Dotations et reprise sur provisions pour risques exceptionnels	106
	-516

3.9. *Impôt sur les résultats*

en k€	30/09/2016	30/09/2015
Impôts exigibles	-110	-236
Impôts différés	-314	25
Total	-424	-211

1 Crédits d'impôts

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, d'innovation, de formation et de prospection de nouveaux marchés.

Le CICE est comptabilisé en charge de personnel et représente un montant de 384 k€ au 30 septembre 2016.

Autres Crédits d'Impôts

Guy Degrenne est bénéficiaire de crédits d'impôts, au titre de ses activités de recherche et développement (CIR & CIMA). Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en autres produits (conformément aux dispositions des normes IAS 12 et IAS 20) pour un montant de 99 k€ au 30 septembre 2016.

2 Impôts exigibles

en k€	30/09/2016	30/09/2015
Alföld Porcelan		0
Boutiques GD		-28
Guy Degrenne S.A.	-10	-40
Distribution Guy Degrenne	-4	-88
Guy Degrenne Industrie	-70	-75
Porcelaines Guy Degrenne	-15	-6
Siam Tableware		
Thérias et l'Econome	-11	
Total	-110	-236

en k€	30/09/2016	30/09/2015
CVAE	-	110
		-236

Conformément à la norme IAS 12, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) constitue une charge d'impôt sur le résultat.

3.10. Engagements hors bilan

1 Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2016

Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du groupe	Principales caractéristiques			30/09/2016 en k€	31/03/2016 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques		
Engagements de prise de participation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements sur les entités ad hoc non consolidées mais susceptibles d'avoir des effets significatifs sur les états financier	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	SB-Beteiligungsellschaft m.b.h.	11/06/2007	garantie relative à toutes réclamations liées à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle relatives à plusieurs articles arts de la table, liées à des ventes intervenues antérieurement à la date de cession de BBTG à SB-Beteiligungsellschaft m.b.h.	Pas de montant limite	Pas de montant limite
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements hors bilan reçus liés au périmètre du groupe	Principales caractéristiques			30/09/2016 en k€	31/03/2016 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques		
Engagements de prise de participation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements sur les entités ad hoc non consolidées mais susceptibles d'avoir des effets significatifs sur les états financier	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

2 Engagements hors bilan liés au financement à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2016

Engagements hors bilan donnés liés au financement	Principales caractéristiques			Engagement accordé au 30/09/2016 en k€	Engagement accordé au 31/03/2016 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques		
Engagements liés au financement non demandés spécifiques par IFRS 7	BOA	03/03/2000	Lettre de confort donnée par Guy Degrenne S.A. en garantie des lignes de découvert bancaires de Siam Tableware (50 000 kTHB)	1 292	1 268
	UNICREDIT	28/04/2011	Lettre de confort donnée par Guy Degrenne S.A. / Caution donnée par Guy Degrenne S.A., en garantie des lignes de découvert bancaire d'Alfold Porcelan (360 000 KHUF)	1 162	1 146
	RAIFFEISEN	14/09/2012	Lettre de confort donnée par Guy Degrenne S.A. / Caution donnée par Guy Degrenne S.A., en garantie des lignes de découvert bancaire d'Alfold Porcelan (515 000 KHUF)	1 662	1 640
	Facto CIC	22/12/2006	Affacturation donné en garantie des lignes de découvert bancaire de Distribution Guy Degrenne	2 875	2 875
	SG/LCL/CIC/Palatine/Crédit du Nord/BCMNE	04/04/2013	Fiducie surêté sur stock à hauteur de 150 % du montant en principal intérêts et accessoires	2 000	2 000
	BESV	04/04/2013	Fiducie surêté sur stock à hauteur de 150 % du montant en principale intérêts et accessoires	0	500
Autres garanties financières données	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements hors bilan reçus liés au financement	Principales caractéristiques			30/09/2016 en k€	31/03/2016 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques		
Engagements liés au financement non demandés spécifiques par IFRS 7	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres garanties financières	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Les dettes d'affacturage comme les concours bancaires garanties par des cessions Dailly figurent dans les passifs financiers courants et les créances cédées dans les créances commerciales. Les contrats d'affacturage et de Dailly ne sont pas déconsolidants.

3 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2016

Engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques			30/09/2016 en k€	31/03/2016 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques		
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats "own use")	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés liés au développement de l'activité	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	UOB	19/07/2007	Garantie électricité (2890kTHB)	75	73
Engagement fiscaux	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	Guy Degrenne Industrie	02/04/2012	Caution de restitution d'acompte délivrée par la Société Générale et le CIC en faveur du cautionné vis-à-vis du client Vorwerck.	0	0

Engagements hors bilan reçus liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques			30/09/2016 en k€	31/03/2016 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques		
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats "own use")	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés liés au développement de l'activité	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagement fiscaux	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

4 Engagements hors bilan liés au financement souscrits / consentis entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes au 30 septembre 2016

Il n'y a pas eu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes d'engagements souscrits ou consentis.

3.11. Ventilation de l'effectif

Au 30 septembre 2016, le groupe compte 972 salariés équivalents temps plein, contre 1 102 au 30 septembre 2015. La ventilation de l'effectif ressort ainsi qu'il suit :

	30.09/2016	30.09/2015
Effectif inscrit (équivalent ETP)	972	1 102
<i>France</i>	575	602
<i>Europe</i>	269	354
<i>Hors Europe</i>	128	147

3.12. Risques financiers

Les analyses sur la sensibilité présentées ci-dessous reflètent la sensibilité comptable générée par ces risques. Cette information n'est donc pas représentative de la sensibilité économique de l'ensemble du groupe Guy Degrenne.

L'ensemble des risques financiers sont suivis et centralisés par la Direction Administrative et Financière du groupe.

1 Risques de liquidité

Fonds de roulement net

La société atteste que le fonds de roulement net consolidé du groupe est suffisant pour faire face aux obligations du groupe au cours des 12 mois suivants la date d'arrêté des comptes.

Affacturation :

Guy Degrenne et ses filiales bénéficient de 3 contrats d'affacturation, ces contrats sont sans plafond de financement ce qui permet le cas échéant de financer le développement des activités à conditions que les clients soient éligibles aux contrats d'affacturation. Au 30 septembre 2016 ces contrats financent 2,661 M€.

– Crédits des filiales étrangères auprès de banques locales

Les sociétés Siam Tableware et Alföld bénéficient d'autorisations court terme de 2,6 M€, utilisées à hauteur de 2,15 M€ au 30 septembre 2016.

2 Risques de change

L'activité du groupe est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. A ce titre, le groupe est pour l'essentiel acheteur en USD, HUF, THB.

Le groupe est très faiblement exposé au risque de prix à la vente, 95% d'entre elles étant réalisée en euros. Le risque de prix sur les achats est couvert (en tout ou partie) par les couvertures sur devises si les achats ne sont pas réalisés en euros (lorsque des opérations de couverture sont réalisables – cf. infra).

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016

Guy Degrenne a généralement pour politique de couvrir ses flux d'exploitation ainsi que les flux de financement en devises de ses filiales étrangères, lorsque cela est possible.

Outre des achats spots ou des options à terme, Guy Degrenne couvre ses flux d'exploitation avec la mise en œuvre de mécanismes dits « stoploss » sur ses principales expositions devises (USD, HUF, THB).

En matière de couverture de flux de financement, la filiale hongroise du groupe dispose de lignes de crédit court terme en euros et en forints. Afin de profiter de l'important différentiel de taux Euribor/Bubor, Alföld utilise en priorité les lignes libellées en euros.

A la clôture, les opérations de couverture non encore dénouées sont présentées au paragraphe 3.5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Gestion et moyens alloués à la gestion des risques de change :

La direction administrative et financière du groupe, en relation avec ses correspondants au sein des filiales étrangères, et sous le conseil d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, a défini les volumes de change à couvrir, ainsi que les supports de couvertures. Les moyens mis en œuvre n'ont pas eu de vocation spéculative. Ainsi, le groupe a appliqué une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de change sur son activité ou ses investissements. Guy Degrenne dispose en outre de lignes de couvertures auprès de 2 partenaires bancaires portant sur le bath thaïlandais, le forint hongrois et le dollar.

Le groupe couvre le risque de change d'une part par des ventes dans les mêmes devises ainsi que par sa politique de couverture.

3 Risques de taux

La dette bancaire du groupe se décompose de la manière suivante :

- Montant de la dette à taux fixe : 290 k€
- Montant de la dette à taux variable : 15.236 k€

Les instruments de couverture de taux mis en place sont les suivants :

- Couverture de taux mise en œuvre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 / montant total couvert 2M€, dont :
- swap traditionnel : garantis 0,83% (2.M€)

Gestion et moyens alloués à la gestion des risques de taux

La direction administrative et financière du groupe, sous le conseil de ses banquiers et d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, définit les volumes de dette à couvrir, ainsi que les supports de couvertures, au titre de chaque exercice. Les moyens mis en œuvre n'ont pas vocation spéculative. Ainsi, le groupe applique une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de taux sur son activité ou ses investissements. Le dispositif de couverture est présenté au Comité d'Audit lors des présentations des comptes annuels et des comptes intermédiaires.

4 Risques liés aux contrats d'affacturage

Les contrats d'affacturage ne sont pas déconsolidants : les créances cédées restent à l'actif du bilan, et le financement obtenu est inscrit dans les dettes financières au passif du bilan. Les impacts des contrats d'affacturage sont les suivants :

Sur le Bilan au 30 septembre 2016

- Dette financière correspondant aux services d'affacturage : 2 661 K€
- Créances clients cédées à date de clôture : 3 613K€

Sur le Compte de Résultat au 30 septembre 2016

- Frais financiers supportés durant l'exercice au titre des services d'affacturage : 91 K€

S'agissant des contrats :

Les principaux risques suivants restent à la charge de Guy Degrenne au titre des contrats d'affacturage :

- Le recouvrement des créances clients est assumé par Guy Degrenne ;
- Certaines cessions de créance sont stipulées sans recours à concurrence du montant indemnisables par les assureurs crédit ;
- Toute créance pour laquelle le versement d'une indemnité serait suspendu, différé, refusé ou annulé par l'assureur crédit est considérée comme non garantie ;

5 Risques sur matières premières

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre, le groupe était essentiellement exposé au risque de matières premières concernant ses achats d'inox et de gaz (essentiel dans le processus de production de la porcelaine).

Le groupe fabrique des produits à base de matériaux dont la demande mondiale fluctue rapidement en fonction de la croissance de l'économie mondiale. Afin de se couvrir partiellement sur les risques de hausse importante du cours de l'acier, le groupe a négocié, dans le cadre de ses partenariats avec les principaux fournisseurs mondiaux, une hausse progressive jalonnée de périodes de gel de hausse des prix d'approvisionnements pouvant aller jusqu'à 1 an.

Le groupe a élaboré une politique de couverture sur le nickel, élément le plus spéculatif entrant dans la composition de l'inox.

Au 30 septembre 2016, 3 contrats de swap de nickel étaient mis en œuvre:

- 3 tonnes/mois échéance 31/12/2016 à 11 850 Eur/ tonnes
- 3 tonnes/mois échéance 31/03/2017 à 9 050 Eur/ tonnes
- 3 tonnes/mois échéance 30/09/2017 à 8 450 Eur/ tonnes

La direction administrative et financière du groupe, sous le conseil de ses banquiers et d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, et en accord avec la direction des achats, a défini les matières premières et leurs volumes à couvrir, ainsi que les supports de couvertures, au titre de chaque exercice. Les moyens mis en œuvre n'ont pas eu de vocation spéculative. Ainsi, le groupe a appliqué une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de matières premières sur son activité ou ses investissements.

3.13. Risques juridiques

Risques liés aux engagements contractuels

Dans le cadre de ses activités, le groupe s'engage envers ses partenaires et certains de ses fournisseurs sur des périodes pluriannuelles (contrats de locations, de distribution, d'approvisionnement en particulier). En cas d'interruption de ces contrats avant leur échéance, des indemnités sont généralement prévues au contrat, qui représenteraient des charges sans contrepartie immédiate.

L'ensemble des accords de développement, de coopération commerciale et marketing, de création sont soumis à la plus grande confidentialité, et le groupe Guy Degrenne veille au strict respect de ce principe.

Risques de contrefaçon

Les marques, savoir-faire et méthodes de production du groupe peuvent être contrefaits ou copiés. Les produits du groupe peuvent être distribués, en dehors de la volonté de Guy Degrenne, dans des réseaux de distribution parallèles. La contrefaçon et la distribution parallèle ont un effet défavorable immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat, et peuvent progressivement nuire à l'image de marque des produits concernés. Tous les moyens sont donc mis en œuvre pour lutter contre ces risques.

Risques liés à l'évolution des législations ou réglementations

S'agissant des législations ou réglementations applicables aux activités du groupe, il n'existe, à la connaissance de Guy Degrenne, aucune évolution prévisible susceptible de remettre en cause ses activités.

Gestion et moyens alloués à la gestion des risques juridiques

La protection juridique des marques, des dessins & modèles ainsi que des brevets et des noms de domaine, est une nécessité absolue. L'ensemble des droits de propriété intellectuelle sont déposés ou enregistrés au sein de l'Union Européenne et dans les zones géographiques où Guy Degrenne se développe, afin d'assurer cette protection.

En outre, pour agir contre la contrefaçon des produits, des plans d'actions ont été développés avec les douanes et les avocats spécialistes de ces questions. Le groupe est aussi très présent dans l'ensemble des organismes regroupant les principaux acteurs du secteur, afin de promouvoir des actions concertées et un message commun.

Les opérations de protection sont pour l'essentiel, réalisées en interne par la direction juridique. Ponctuellement, Guy Degrenne fait appel à un cabinet spécialisé, disposant d'un réseau international, permettant au groupe d'assurer la représentation de ces intérêts dans ce domaine dans l'ensemble des pays où il opère.

En matière de contentieux, la direction juridique du groupe utilise les conseils de divers conseils spécialisés.

S'agissant enfin des contrats et partenariats, la direction juridique assure la veille de l'ensemble des engagements du groupe, ainsi que l'alerte auprès de l'ensemble des divisions opérationnelles et support concernées (échéances, risques, conseil, etc.).

Risques liés à des contentieux et à la fraude

Les principaux contentieux en cours sont les suivants au 31 mars 2016 :

- ❖ Contentieux opposant la société Guy Degrenne à Monsieur Patrick ROURE au titre de l'octroi de l'indemnité contractuelle de rupture :

Par arrêt du 7 avril 2011, la Cour d'appel de Paris a confirmé l'incompétence du Conseil de prud'hommes de Paris, saisi préalablement par Monsieur Patrick ROURE portant sur les demandes d'annulation de son licenciement, de sa réintégration au sein du Groupe Guy Degrenne et de l'octroi de dommages et intérêts, et a désigné le Tribunal de Commerce de Caen pour connaître des demandes de Monsieur ROURE. Le 8 janvier 2013, Monsieur Patrick ROURE a assigné la société devant le tribunal de commerce de Caen, pour obtention du versement d'une indemnité contractuelle de rupture alléguée à hauteur de 338 000€ en principal au titre d'un contrat de travail. Le Tribunal a considéré que Monsieur Patrick ROURE ne s'est pas vu reconnaître ni préciser des fonctions salariées lors de sa nomination en qualité de membre du directoire et de directeur général. Le Tribunal a outre considéré que l'acte ayant procédé à la nomination de Monsieur Patrick ROURE n'a fixé aucune indemnité contractuelle de licenciement, ni aucune autre décision du conseil de surveillance par la suite. Le principe de l'indemnité de rupture n'a en outre pas été repris lors de la novation du contrat de travail de directeur général de Monsieur Patrick ROURE par les mandats sociaux de membre du Directoire et directeur général ni par la suite. En conséquence, le Tribunal de Commerce de

Caen a, par jugement en date du 14 mai 2014, débouté Monsieur Patrick ROURE de l'ensemble de ses demandes et l'a condamné au versement de la somme de 10 000€ au titre de l'article 700 du CPC. Monsieur Patrick ROURE a interjeté appel à l'encontre de ce jugement le 3 juin 2014. Par décision du 7 janvier 2016, la Cour d'appel de Caen a infirmé le jugement du 14 mai 2014 du Tribunal de commerce de Caen et a condamné la société Guy Degrenne à payer à Monsieur ROURE la somme de 338 000 € à titre d'indemnité contractuelle de rupture avec intérêts au taux légal à compter du 8 janvier 2013 (soit la somme de 3.806,15 €), ainsi que la somme de 20.000 € au titre de l'article 700 du CPC et les dépens de 1^{ère} et 2^{nde} instance. La société Guy Degrenne s'est pourvue en Cassation. La procédure est désormais pendante devant la Cour de cassation.

❖ Contentieux opposant la société Guy Degrenne à Monsieur Patrick ROURE au titre de son mandat social :

Le 27 mars 2009, Monsieur Patrick ROURE a assigné la société Guy Degrenne devant le Tribunal de commerce de Caen en paiement de dommages et intérêts pour révocation abusive et sans juste motif de ses fonctions de président et de membre du directoire de la société Guy Degrenne SA. Le 21 juin 2012, la Cour d'appel de Caen a infirmé le jugement rendu le 1^{er} décembre 2010 par le Tribunal de commerce de Caen et a débouté Monsieur ROURE de toutes ses demandes. Monsieur ROURE s'est pourvu en Cassation à l'encontre de l'arrêt rendu par la Cour d'appel. Par décision en date du 9 juillet 2013, la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Monsieur ROURE, et l'a condamné au paiement de 3.000 € au titre de l'article 700 du CPC, ainsi qu'aux entiers dépens.

❖ Contentieux opposant la société Guy Degrenne à la société SARYA, devant le Tribunal de Commerce. :

La société SARYA a assigné la société Guy Degrenne S.A. pour rupture abusive de son contrat d'agent commercial en 2008. La société SARYA demande réparation de son préjudice Par jugement en date du 10 novembre 2011, le tribunal de commerce de Paris a condamné la société Distribution Guy Degrenne à verser la somme de 509 k€ en principal à la société SARYA au titre des indemnités compensatrices de clientèle et de rupture et commissions non versées et à condamner la société SARYA à verser à la société Distribution Guy Degrenne la somme de 100 k€ pour non respect de son obligation de non concurrence, soit une charge nette pour Distribution Guy Degrenne de 409 k€. Distribution Guy Degrenne a interjeté appel de cette décision, étant entendu que l'exécution provisoire ordonnée par le tribunal de commerce a été intégralement rejetée par la cour d'appel ayant favorablement répondu aux arguments mis en avant par Guy Degrenne. Aux termes de son arrêt du 28 novembre 2013, la Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du Tribunal de commerce dans ses principales dispositions et réformé le jugement sur le point de la condamnation de la société SARYA à la violation de la clause de non concurrence. La société Guy Degrenne SA a donc été condamnée à verser la somme de 497k€ en principal à titre des indemnités compensatrices de clientèle et de rupture et commissions non versées et à la somme de 10 k€ au titre de l'article 700 CPC. La société Guy Degrenne SA a formé un pourvoi en date du 31 mars 2014 à l'encontre de l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris Suite au pourvoi, la Chambre commerciale de la Cour de cassation de Paris a rendu un arrêt en date du 10 novembre 2015 censurant d'une part, l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris à l'encontre de la société Guy Degrenne et renvoyant d'autre part, l'affaire devant la même juridiction (autrement composée). La procédure est désormais pendante devant la Cour d'appel de Paris.

❖ Contentieux opposant les sociétés Guy Degrenne SA, Distribution Guy Degrenne et Boutiques GD au mandataire judiciaire désigné en qualité de liquidateur judiciaire de la société MARIE EN COULEURS et à Madame JOUFFROY, épouse JOUDRIER, sa gérante.

Ces derniers ont introduit leur action le 18 août 2014 devant le Tribunal de commerce de PARIS aux fins de voir principalement prononcer la nullité du contrat de franchise signé entre les parties le 28 septembre 2009 et caractériser des manœuvres dolosives et des actes de concurrence déloyales de la part des sociétés Boutiques GD et Guy Degrenne SA. Sur ces fondements, les demandeurs sollicitent la condamnation des sociétés Boutiques GD et Guy Degrenne SA à restituer les sommes versées par la société Marie en Couleurs au titre du droit d'entrée, soit la somme de 12.000 euros, et au versement provisionnel de la somme de 100.000 euros chacun (à Me Maître ès-qualités et à Madame Joudrier à titre personnel) à titre de dommages et intérêts. Enfin, les demandeurs sollicitent la nomination d'un expert avec pour mission « d'évaluer le montant des ventes auprès de la clientèle aux fins d'évaluer les préjudices de toute nature subis par la société Marie en Couleurs, représentée par Maître Philippe Maître ainsi que par Madame Joudrier, du fait desdits manquements». L'affaire est pendante devant le Tribunal de Commerce de PARIS.

❖ Contentieux opposant les sociétés Distribution Guy Degrenne et Boutiques GD à la société Din'art :

En août 2014 les sociétés DISTRIBUTION GUY DEGRENNE et BOUTIQUES GD ont assigné DIN ART devant le Tribunal de commerce de Paris aux fins d'obtenir le paiement de factures restant dues par leur franchisé ainsi que réparation du préjudice subi du fait des manquements de ce dernier (fixation au passif de Din Art d'une

créance de 204 867,33 € correspondant aux factures impayées et 7.500 € + 10.000 € pour DGD et Boutiques GD chacune en réparation du préjudice subi et au titre de l'article 700 du NCPC). Les demandes reconventionnelles de DIN ART tendent à voir la société BOUTIQUES GD condamnée à (i) payer, en lieu et place de DIN ART, le montant de la dette de cette dernière à l'égard de DISTRIBUTION GUY DEGRENNE et à (ii) payer à DIN ART des dommages et intérêts correspondant au montant des pertes cumulées de cette dernière à hauteur de 121 615 euros et tendent à voir la société DISTRIBUTION GUY DEGRENNE condamnée à payer à DIN ART la somme de 7.500 euros à titre de dommages et intérêts et 15 000 € au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. L'affaire est pendante devant le Tribunal de Commerce de PARIS.

Aucun des contentieux visés ci-dessus n'est susceptible de générer des conséquences pénales pour Guy Degrenne, ni des pertes de marché, d'image ou de notoriété.

Outre les procédures en cours décrites ci-dessus, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

Risques liés aux systèmes d'information

Le Groupe est exposé au risque de défaillance de ses systèmes d'information, suite à un dysfonctionnement ou à une malveillance. La matérialisation de ce risque peut entraîner la perte ou la corruption de données sensibles, telles des informations relatives aux produits, aux clients, aux données financières. Un tel risque peut également se traduire par une indisponibilité partielle ou totale de certains systèmes, désorganisant les processus concernés. Afin de se prémunir contre ce risque, le groupe met en œuvre un ensemble de mesures permettant d'assurer la protection des données sensibles et des matériels sensibles.

Politique d'assurance

La politique de gestion des risques du Groupe s'inscrit dans une démarche dynamique et adaptative à l'évolution des activités du groupe, les principaux vecteurs sont :

L'identification systématique et documentée des risques ;

L'organisation de la prévention et de la protection des biens industriels et des personnes ;

Un dispositif global de financement des risques visant à réduire les conséquences d'événements majeurs sur la situation financière du Groupe ;

L'optimisation et la coordination des programmes d'assurances mondiaux et centralisés.

La politique de couverture des risques du Groupe s'appuie principalement sur le transfert de ses risques aux marchés de l'assurance à des conditions financières raisonnables, dans le cadre de l'offre disponible sur ces marchés en termes de nature, de garanties et de limites de couverture. Les limites des couvertures d'assurance résultent soit d'une quantification du sinistre maximum possible, soit des contraintes imposées par le marché de l'assurance.

Par rapport aux capacités financières du Groupe, le niveau d'auto-assurance des risques n'est pas significatif. Les franchises à la charge des sociétés du Groupe répondent notamment à une optimisation du rapport couverture / coût global du risque.

Les coûts de programmes d'assurance supportés par les sociétés du Groupe sont inférieurs à 0.7% du chiffre d'affaires consolidé (0.6 M€).

Les principaux programmes d'assurance coordonnés par le Groupe sont les programmes visant à couvrir les risques de dommages aux biens, pertes d'exploitation, aux transports, à la responsabilité civile et au retrait de produits.

La description ci-après des polices d'assurances souscrites par le Groupe est générale afin de préserver les impératifs de confidentialité qui s'imposent en la matière et de protéger la compétitivité du Groupe.

Assurance de dommages aux biens et pertes d'exploitation

Au titre du contrat Multirisques Dommages aux biens et pertes d'exploitation

Les activités industrielles et logistiques du Groupe sont couvertes dans le cadre d'un programme mondial consolidé d'assurance de dommages aux biens et de pertes d'exploitation consécutives. Les garanties de dommages aux biens sont délivrées à hauteur des capitaux exposés, les garanties de pertes d'exploitation couvrent la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation d'une durée, selon l'exposition aux risques, de 3 à 12 mois consécutifs. La limite de garantie de ce programme est de 100M€ par sinistre, avec une franchise comprise entre 5K€ et 15k€ par sinistre.

Les garanties « catastrophes naturelles », accordées dans le cadre du programme mondial d'assurance de dommages du Groupe, se montent à 100M€ par sinistre avec une franchise fixée au montant légal.

Dans le cadre de la signature du contrat de crédit bancaire de 4,5M€ et de la mise en place de la garantie associée (fiducie sûreté sur stock de produits finis situés sur le site de Vire en France), les principaux aménagements aux contrats visés ci-dessus ont été mis en œuvre :

Au titre du contrat d'assurance Dommage aux Biens, mise en œuvre d'une délégation d'assurance au profit du fiduciaire (EQUITIS), effective depuis le 27 mai 2013 ;

Au titre du contrat de responsabilité civile du fait des produits, signature d'un avenant le 27 mai 2013, prévoyant le transfert mécanique du bénéfice du contrat au profit du fiduciaire (EQUITIS), en cas de réalisation du stock de produits finis par ce dernier.

Au titre du contrat Multirisques Professionnelle Boutiques

Les activités commerciales du Groupe dans ses points de vente en France (boutiques et magasins d'usine) sont couvertes dans le cadre d'un programme d'assurance de dommages aux biens et de pertes d'exploitation consécutives. Les garanties de pertes d'exploitation couvrent la marge brute des boutiques et les actifs engagés. La limite de garantie de ce programme est de 6M€ par sinistre, avec une franchise comprise entre 500€ et 1.5k€ par sinistre.

Les garanties « catastrophes naturelles », accordées dans le cadre du programme mondial d'assurance de dommages du Groupe, se montent à 6M€ par sinistre avec une franchise fixée au montant légal.

Assurance transport

L'ensemble des entités opérationnelles du Groupe sont couvertes par un contrat d'assurance « Marchandises transportées ».

La limite de garantie du programme est de 750k€ et correspond au risque maximal pour les transports en cours à un instant donné.

Assurance responsabilité civile

Le groupe Guy Degrenne a mis en place un programme d'assurance responsabilité civile et retrait de produits. Ce programme a été conçu pour répondre au mieux, compte tenu de l'offre disponible sur les marchés mondiaux d'assurance des grandes entreprises aux risques identifiés par le Groupe.

Le programme global d'assurance responsabilité civile se décompose ainsi qu'il suit :

RC	Garanties	Montant maximum*
Générale	- RC exploitation	- 8M€
	- Produits livrés	- 5M€
	- Défense pénale	- 0.1M€
	- Frais de réhabilitation d'image	- 0.1M€
Dirigeants	Dommages-intérêts et défense	- 7M€
Franchiseur	- RC avant livraison	- 8M€
	- RC professionnelle	- 2M€
	- Archives	- 0.03M€
	- Protection pénale	- 0.03M€

Employeur	Domages-intérêts et défense	- 1M€
-----------	-----------------------------	-------

*par sinistre

3.14. Parties liées

Au cours du premier semestre 2016-2017, les relations entre la société Guy Degrenne S.A. et les parties liées, sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 31 mars 2016. En particulier, aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de ce semestre.

3.15. [Information par activité et secteur géographique](#) :

En application d'IFRS 8, le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

1 [Analyse par activité](#)

Le reporting est construit en deux activités issus des systèmes internes d'organisation et qui sont suivit par le principal décideur opérationnel :

- La division "Activités Commerciales-Services support" qui regroupe :
 - les activités de commercialisation en France et à l'étranger, des produits d'arts de la table aux différentes marques du groupe, l'activité d'achats et de Supply Chain,
 - les services support du groupe tel que la stratégie, le marketing produits, la communication, la gestion des ressources humaines, la gestion des systèmes d'information, la gestion financière (y compris frais financiers du groupe) et la gestion juridique.
- La division "Activités Industrielles", qui regroupe :
 - les activités de fabrication en France et à l'étranger, des produits d'arts de la table aux différentes marques du groupe et pour le compte de tiers,
 - les activités de fabrication de produits hors arts de la table pour les tiers,
 - les activités de recherche et développement.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres à chaque [activité](#), compris comme une entité indépendante

Au 30 septembre 2016

en K€	Commerce-Support	Industrie	Total consolidé
CA hors groupe	23 841	16 571	40 412
Amortissements et dépréciations	-515	-714	-1 229
Résultat opérationnel	-3 424	1 296	-2 128
Résultat net	-4 299	1 359	-2 940

Au 30 septembre 2015

en K€	Commerce-Support	Industrie	Eliminations / Reconciliations	Total consolidé
CA hors groupe	25 638	16 609	90	42 337
CA intragroupe *	6 824	8 044	-14 868	
Amortissements et dépréciations	-700	-1 025	-56	-1 781
Résultat opérationnel	-2 734	1 407	-79	-1 406
Résultat net	-2 939	1 310	16	-1 613

* CA intragroupe tel que présenté dans le reporting interne = CA inter-secteur et intra-secteur

Au 30 septembre 2015, la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des soldes de bilan et des opérations entre les différentes [activités](#).

<i>En M€</i>	T1 2016-2017	T2 2016-2017	S1 2016-2017 <i>30-sept.-16</i>	S1 2015-2016 <i>30-sept.-15</i>	Variation N/N-1
Chiffre d'affaires	21,9	18,5	40,4	42,3	-4,5%
France	14,5	14,2	28,7	32,3	-11,1%
Export	7,4	4,3	11,7	10,0	17,0%

Guy Degrenne S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information
financière semestrielle au 30 septembre 2016**

Période du 1er avril 2016 au 30 septembre 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Guy Degrenne S.A., relatifs à la période du 1er avril 2016 au 30 septembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Hérouville-Saint-Clair, le 2 février 2017
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Simon Lubais
Associé

Colombelles, le 2 février 2017
PTBG & Associés

François Dineur
Associé

9. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice, ainsi que des principales transactions entre les parties liées.

Fait à Vire,

Le 2 février 2017

Thomas Mulliez, Directeur Général